

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 7 février 2022, à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 février 2022, à 19 h.

10.02 Déclaration / Proclamation

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Mot de la mairesse et des élus.

10.03 Correspondance / Dépôt de documents

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Dépôt de pétitions.

10.04 Questions

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Période de questions du public.

10.05 Procès-verbal

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 13 décembre 2021, à 19 h.

10.06 Procès-verbal

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218916013

Déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 décembre 2021.

12 – Orientation

12.01 Programme / Programmation / Plan d'action / Concept

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1212962002

Appuyer les projets de surface synthétique de soccer pour la nouvelle école secondaire de Montréal-Nord et la réfection de la piscine et des vestiaires de l'école Calixa-Lavallée du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île afin qu'ils puissent bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur.

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Déclaration

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Déposer une déclaration d'appui aux journées de la persévérance scolaire 2022.

15.02 Déclaration

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Déposer une déclaration en lien avec la commémoration de l'évènement de l'attentat de la grande Mosquée de Québec.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1229449001

Adjuger à Ross & Anglin Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 759 450,12 \$, taxes incluses, un contrat pour la réfection de la structure en béton et de la dalle sur sol des entrées extérieures de la bibliothèque Henri-Bourassa de l'arrondissement de Montréal-Nord qui comprend aussi le remplacement des garde-corps et des mains courantes, le remplacement de la membrane d'étanchéité des marches et des contremarches, l'ajout d'une marquise en verre et l'optimisation de l'éclairage de l'entrée principale, la correction de l'imperméabilisation d'une partie du mur de maçonnerie, la mise aux normes de l'entrée piétonne pour l'accessibilité universelle ainsi que la reconstruction partielle des murets et la relocalisation de la chute à livres et autoriser une dépense de 113 917,52 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 6 898,50 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 880 266,13 \$.

Appel d'offres 1098 / 3 soumissionnaires

District(s) : Ovide-Clermont

20.02 Appel d'offres public

CA Direction des travaux publics - 1229449002

Adjuger à Ascenseur Nagle Inc., seul soumissionnaire conforme, au montant de 125 897,63 \$, taxes incluses, un contrat d'entretien des appareils de transport vertical des bâtiments de l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 25 179,50 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 25 000 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 176 077,16 \$.

Appel d'offres 1094 / 1 soumissionnaire

20.03 Appel d'offres public

CA Direction des travaux publics - 1228224001

Rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 21-18813, pour un contrat de service de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus pour les saisons 2021-2022 et 2022-2023.

Appel d'offres 21-18813, lot 9 / 6 soumissionnaires

20.04 Contrat de services professionnels

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218544004

Octroyer à Turquoise design inc. pour un montant de 90 833,16 \$, taxes incluses, un contrat pour la révision du concept paysager, la préparation des documents d'appel d'offres et la surveillance partielle des travaux d'aménagement paysager de la place Saint-Rémi à l'arrondissement Montréal-Nord et approuver le projet de convention à intervenir.

District(s) : Marie-Clara
Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 20 b) maintenir accessibles, tant au plan géographique qu'économique, ses lieux de diffusion de la culture et de l'art et encourager leur fréquentation
Compétence d'agglomération : Voies de circulation constituant le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération

20.05 Contrat de services professionnels

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218544005

Octroyer à EMS Infrastructure Inc. pour un montant de 73 905,93 \$, taxes incluses, un contrat pour la révision du concept d'ingénierie civile et électrique, la préparation des documents d'appel d'offres et la surveillance partielle des travaux d'ingénierie de la place Saint-Rémi à Montréal-Nord et approuver le projet de convention à intervenir.

District(s) : Marie-Clara
Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 20 a) prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel ainsi qu'à favoriser la diffusion des savoirs et des connaissances qui les distinguent
Compétence d'agglomération : Voies de circulation constituant le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération

20.06 Contrat de services professionnels

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218544006

Octroyer à Qualilab Inspection inc. pour un montant de 9 312,98 \$, taxes incluses, un contrat pour l'étude de percolation des sols en avant-projet de l'aménagement de la place Saint-Rémi à l'arrondissement Montréal-Nord.

District(s) : Marie-Clara
Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 20 a) prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel ainsi qu'à favoriser la diffusion des savoirs et des connaissances qui les distinguent
Compétence d'agglomération : Voies de circulation constituant le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération

20.07 Contrat de services professionnels

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1221959001

Octroyer à la firme Les promotions immobilières Grenstal, pour un montant de 24 719,63 \$, taxes incluses, un contrat pour un mandat d'accompagnement pour l'attraction, la stimulation et la concrétisation de projets immobiliers autour du boulevard Pie-IX à l'arrondissement de Montréal-Nord et autoriser l'affectation de cette somme dans le surplus réservé Pie-IX.

20.08 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1227161001

Accorder une contribution financière de 124 205 \$, à la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI), pour la réalisation d'un projet de verdissement sur une superficie de 1245 m² sur un terrain de la Commission scolaire English-Montréal (école Galiléo), pour l'année 2022 et approuver le projet de convention à intervenir.

District(s) : Marie-Clarac
Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 24 c) favoriser l'amélioration constante de la qualité des eaux riveraines, des sols de la ville et de l'air et promouvoir des mesures afin d'augmenter les îlots de fraîcheur

20.09 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1227161002

Accorder une contribution financière de 66 675 \$, à la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI) pour la réalisation d'un projet de verdissement d'une superficie de 425 m² sur le terrain du Centre de service scolaire de la Pointe-de-l'Île (lot 2 379 466), pour l'année 2022 et approuver le projet de convention à intervenir.

District(s) : Marie-Clarac
Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 24 c) favoriser l'amélioration constante de la qualité des eaux riveraines, des sols de la ville et de l'air et promouvoir des mesures afin d'augmenter les îlots de fraîcheur

20.10 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1224394002

Accorder une contribution financière de 37 000 \$ à Un itinéraire pour tous pour l'embauche d'un intervenant jeunesse visant à assurer une présence active à la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord pour l'année 2022 et approuver le projet de convention à intervenir.

20.11 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1224394001

Accorder une contribution financière de 15 000 \$ à Un itinéraire pour tous pour le projet « Animation de soirées de jeux vidéo à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord » pour l'année 2022 et approuver le projet de convention à intervenir.

20.12 Subvention - Contribution financière

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1223573001

Accorder une contribution financière de 500 \$ aux Cadets de l'aviation royale du Canada, Escadron 801 de Montréal-Nord, pour offrir des activités aux cadets lors du retour à la normale après la pandémie, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année 2022.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1227606001

Approuver et déposer les rapports mensuels au 30 novembre 2021 et au 31 décembre 2021.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1227606002

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 30 novembre 2021 et au 31 décembre 2021.

30.03 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1227606003

Autoriser l'engagement des crédits budgétaires pour l'exercice 2022.

30.04 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1228361001

Offrir en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, au conseil municipal que l'arrondissement prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux pour la construction de trottoirs sur le boulevard Gouin Est entre les avenues Touchette et Wilfrid Saint-Louis, de même sur l'avenue l'Archevêque entre les boulevards Gouin et Léger, de construction de saillies sur le boulevard Sainte-Gertrude à l'intersection de la rue de Bayonne. Ces travaux seront réalisés dans le cadre de l'appel à projet d'aménagement de rue artérielle et d'aménagements cyclables, en vue d'une délégation en vertu de l'article 85 de la CVM / édition 2021.

Charte montréalaise des droits Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire et responsabilités :

30.05 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1210709003

Offrir en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, au conseil municipal que l'arrondissement prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux pour la reconstruction de sections de trottoirs sur le réseau artériel administratif de la ville (RAAV), dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Ces travaux seront réalisés dans le cadre du programme de maintien des infrastructures - réfection mineure de trottoirs 2022, en vue d'une délégation en vertu de l'article 85 de la CVM / édition 2021.

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1228303001

Donner un avis de motion, présenter et déposer un projet de règlement en vue d'adopter à une séance ultérieure le Règlement RGCA17-10-0011-2 afin d'abroger le Règlement RGCA17-10-0011 de contrôle intérimaire pour le secteur du Programme particulier d'urbanisme du boulevard Pie-IX.

40.02 Règlement - Urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218303007

Déposer le procès-verbal de consultation écrite et adopter le Règlement R.R.1562.058 modifiant le Règlement de zonage R.R.1562 et le Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale afin de modifier diverses dispositions en vue d'assurer la conformité au Programme particulier d'urbanisme du boulevard Pie-IX.

40.03 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1217040004

Déposer le procès-verbal de consultation écrite et adopter la résolution PP-049 afin de permettre le remembrement des lots et la construction d'un bâtiment multifamilial de 9 logements pour les lots 5 987 371 et 5 987 372, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

District(s) : Ovide-Clermont

40.04 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1217040005

Déposer le procès-verbal de consultation écrite et adopter le second projet de résolution PP-050 afin de permettre le remembrement des lots et l'agrandissement du bâtiment principal pour le 10452-10454, avenue Pigeon, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

District(s) : Marie-Clarac

40.05 Règlement - Emprunt

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1217987010

Déposer aux archives le certificat des résultats suite à la tenue d'un registre par écrit pour le Règlement RGCA22-10-0005 autorisant un emprunt de 2 214 000 \$ pour la construction et le programme de réfection et de protection des bâtiments de l'arrondissement.

40.06 Règlement - Urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218303003

Déposer le procès-verbal de correction concernant le Règlement R.R.1562.057 modifiant diverses dispositions du Règlement de zonage refondu R.R.1562, du Règlement de lotissement 1563, du Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats, du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures et du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

40.07 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218916003

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation écrite et statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une marge avant principale de 1,82 m au lieu de 4,5 m, une marge latérale droite de 2,12 m au lieu de 2,28 m, une marge arrière de 4,05 m au lieu de 6 m et des balcons existants, en marge latérale, à une distance de 1,82 m au lieu de 2 m d'une ligne de terrain, pour le 11055, avenue Touchette, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et avec l'arrêté ministériel 2021-054.

District(s) : Marie-Clara

40.08 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218916004

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation écrite et statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une marge avant principale de 2,16 m au lieu de 4,5 m et une marge arrière de 3,78 m au lieu de 6 m et refuser une marge latérale gauche de 1,67 m au lieu de 2,28 m, pour le 11065, avenue Touchette, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et avec l'arrêté ministériel 2021-054.

District(s) : Marie-Clara

40.09 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218916005

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation écrite et statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une marge avant principale de 2,12 m au lieu de 4,5 m et une marge arrière de 3,42 m au lieu de 6 m, pour le 11075, avenue Touchette, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et avec l'arrêté ministériel 2021-054.

District(s) : Marie-Clara

40.10 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218916008

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation écrite et statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une case de stationnement située partiellement sur le même terrain que le bâtiment, permettre une aire de stationnement dans une zone adjacente moins permissive, permettre une aire de stationnement en marge avant secondaire et en cour arrière, malgré une cour arrière ayant une superficie aménagée de gazon ou de plantation de 30% au lieu de 50%, pour le 4620, boulevard Gouin Est, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures.

District(s) : Marie-Clarac

40.11 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1219195005

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation écrite et statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre l'installation d'un écran au toit avec structure d'acier et revêtement métallique plutôt qu'un écran au toit avec revêtement de finition en bois, afin d'avoir une construction incombustible pour le 5025, boulevard Gouin Est, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, en conformité avec l'arrêté ministériel 2021-054.

40.12 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218916009

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre l'aménagement d'une case de stationnement sur la propriété du 4620, boulevard Gouin Est, le tout en vertu du Règlement RGCA-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

District(s) : Marie-Clarac

40.13 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1219195006

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre l'ajout d'équipement mécanique et d'un écran acoustique au 5025, boulevard Gouin Est, le tout en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale

40.14 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1219195008

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre le remplacement des balcons et du revêtement extérieur pour le bâtiment situé au 3320, boulevard Gouin Est, le tout en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

40.15 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218916012

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre l'agrandissement du bâtiment principal, au 5529, avenue Albert-Duquesne, le tout en vertu du Règlement RGCA-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

District(s) : Ovide-Clermont

40.16 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1217040007

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre la démolition du bâtiment existant, le lotissement et la construction de 2 habitations unifamiliales jumelées de 2 étages au 10924, avenue Bellevois, le tout en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

District(s) : Marie-Clara

40.17 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1217040008

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre le remembrement des lots et la construction d'un bâtiment multifamilial de 9 logements sur les lots 5 987 371 et 5 987 372 du cadastre du Québec, tout en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

District(s) : Ovide-Clermont

40.18 Règlement - Circulation / Stationnement

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1227177001

Statuer sur diverses recommandations du comité mobilité qui a siégé le 15 décembre 2021 visant à apporter des modifications à la signalisation.

Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire

40.19 Règlement - Domaine public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218916010

Permettre l'occupation permanente sur le domaine public, sur le lot 2 871 749, l'empiètement partiel d'une case de stationnement desservant le bâtiment sis au 4620, boulevard Gouin Est, le tout en vertu du Règlement RGCA08-10-0007 relatif à l'occupation du domaine public.

District(s) : Marie-Clara

40.20 Règlement - Domaine public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1218303010

Permettre l'occupation permanente sur le domaine public de l'empiètement partiel d'une case de stationnement desservant le bâtiment sis au 10802, avenue Pelletier, le tout en vertu du Règlement RGCA08-10-0007 relatif à l'occupation du domaine public.

50 – Ressources humaines

50.01 Structure de service / Emploi / Poste

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1217606029

Autoriser la création d'un poste temporaire d'analyste TI, (emploi 401480), groupe de traitement 29-001, à la Division de l'informatique de la Direction des services administratifs, en contrepartie, de laisser vacant le poste permanent de technicien en développement d'application en bureautique, (emploi 732880), groupe de traitement 12-008, pour la période du 1er mars 2022 au 31 décembre 2022.

50.02 Nomination

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1217606032

Nommer M. Benjamin Ravignot à titre d'agent de systèmes de gestion à la Division de l'informatique de la Direction des services administratifs, en période d'essai de 52 semaines, et ce, à compter du 12 février 2022, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

50.03 Convention collective / Contrat de travail

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1229182001

Titulariser Mme Johanne Thérancé à titre de préposée aux travaux et à l'entretien, à la Division des sports et loisirs de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, et ce, à compter du 12 février 2022.

50.04 Cessation d'emploi

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs - 1226219001

Entériner le congédiement d'un employé col bleu, à la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Montréal-Nord, et ce, rétroactivement au 16 novembre 2021.

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1223827001

Nommer M. Yann Godbout à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme, en remplacement d'un membre démissionnaire, et ce, pour la durée non écoulée du mandat du membre démissionnaire.

65 – Avis de motion des élus

65.01 Avis de motion des élus

CA Direction Performance Greffe et Services administratifs

Motion des arrondissements en appui à la déclaration adoptée par le conseil municipal visant à reconnaître l'importance du loisir public.

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le 2 février 2022